

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	9
• présents	6
• votants	7
• absents	3
• exclus	

Date de convocation :

19 août 2025

Date d'affichage :

19 août 2025

Objet

N° 32/2025

Désignation commission
d'appel d'offres

De la commune de DROISY

Séance du 15 juillet 2025 à 20 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. REY Pierre-Alain

Étaient présents :

Pierre-Alain REY, Régis RACINEUX, Cyril CHATANAY, Carole LAFFIN, Thibault VICTOR, Nicolas FORESTIER.

Excusé(e)s : Émilie VICTOR, Jérémie BERNARDI, Olivier BALDI

Pouvoirs donnés: Émilie VICTOR à Thibault VICTOR

Secrétaire de séance :

M. Nicolas FORESTIER

Le Conseil Municipal,

Vu les articles L.1414-1 et L.1414-2-5 II du code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.1411-5 II,

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de constituer la commission d'appels d'offres et ce pour la durée du mandat.

Considérant qu'outre que le maire, cette commission est composée de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants, élus par le conseil municipal en son sein.

Décide de procéder à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la commission d'appels d'offres :

Sont élus à l'unanimité des membres présents :

3 Membres titulaires :

-Régis RACINEUX
-Carole LAFFIN
-Nicolas FORESTIER

3 Membres suppléants :

-Thibault VICTOR

-Cyril CHATANAY
-Jérémy BERNARDI

AINSI FAIT ET DELIBERE, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance:



Fait à DROISY, le 26 août 2025.

Le Maire



Délibération certifiée exécutoire

Compte tenu de sa télétransmission le :

Et de sa publication le :

Extrait conforme au registre des
délibérations

Fait à Droisy le :

Le maire,
Pierre-Alain REY